



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 34-2026 LUNDI 20 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six et vingt du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de ST ETIENNE DE FONTBELLON, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe ROUX, Maire

Présents : 17 – ROUX Philippe, CORTIAL Patrick, PERRIER Bernadette, LIOUTIER Pascale, ALLIX Jean-Marie, RECCHIA Dominique, Elisabeth MAZON, BARBAROUX Sylvie, BOIRON Yves, CHARRE Béatrice, COMPERE Philippe, FULACHIER Sylvian, GONTHIER Erwan, MARTIN Marie-France, NEGRE Grégory, OZIL Christine, ROURE Florian

Absents ayant donné procuration : 4 – Dominique CADET à Bernadette PERRIER, Philippe FARJON à Patrick CORTIAL, Aurore DUCHAMP à Pascale LIOUTIER, MATHON Sébastien à Philippe ROUX

Absents n'ayant pas donné procuration : 2 – Caroline MAZET, Sophie MOURARET

Secrétaire de séance : Erwan GONTHIER

OBJET : Affectation des résultats 2025

Après avoir approuvé le Compte Financier Unique 2025, il convient d'affecter les résultats au budget primitif 2026.

Le résultat de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 est calculé comme suit :

Excédent reporté 2024 (002)	100 000,00 €
Recettes de fonctionnement 2025	1 922 829,61 €
Dépenses de fonctionnement 2025	- 1 790 077,91 €
Résultat	232 751,70 €

La section de fonctionnement du budget principal fait apparaître un résultat excédentaire de **232 751,70 €**.

Le résultat de la section d'investissement pour l'exercice 2025 est calculé comme suit :

Solde d'exécution 2024	285 241,43 €
Recettes d'investissement 2025	1 010 109,54 €
Dépenses d'investissement 2025	- 891 501,40 €
Solde d'exécution 2025	403 849,57 €
Reste à réaliser 2025 (en dépenses)	- 315 447,07 €
Reste à réaliser 2025 (recettes)	354 549,37 €
Si négatif = besoin de financement	-
Si positif = excédent de financement	442 951,87 €

La section d'investissement fait apparaître un excédent total de financement de **442 951,87 €**.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante au budget 2026 :

- Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 100 000 €.
- Au compte 1068 (investissement) : Excédents de fonctionnement capitalisés : 132 751,70 €.
- Compte 001 (en recettes d'investissement) : Solde d'exécution N-1 : 403 849,57 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, affecte pour le budget 2026 les résultats 2025 comme suit :

- Compte 002 : Excédent de fonctionnement reporté : 100 000 €.
- Au compte 1068 (investissement) : Excédents de fonctionnement capitalisés : 132 751,70 €.
- Compte 001 (en recettes d'investissement) : Solde d'exécution N-1 : 403 849,57 €.

Le Secrétaire de séance,
Erwan GONTHIER

Le Maire,
Philippe ROUX

